



1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

Plusieurs outils de communication existent au sein de la commune de Grez-Doiceau :

- Un bulletin communal d'informations communales 'Au GREZ de l'info', mensuel distribué en toutes-boîtes ;
- Un site Internet de la commune mis à jour régulièrement (www.grez-doiceau.be) ;
- De nombreux mini-sites liés à celui de la commune : académie, écoles, PCDR, PCDN, CPAS, sport,... ;
- Des panneaux d'affichage libre dans les villages et autour des infrastructures sportives.

La population s'estime pourtant insuffisamment au courant des informations relatives à la vie dans la commune et aimerait voir s'améliorer la coordination et la communication entre tous les acteurs de la commune. Par ailleurs, l'identité grézienne et les relations entre les différents villages de la commune ne sont pas très développées. La création d'outils de communication pourrait permettre d'instaurer ce sentiment et ces échanges.

Ci-dessous suivent des pistes à explorer pour développer des outils de communication :

- améliorer des liens existant entre la commune et les associations, notamment via un lien virtuel facilitant l'accès du site internet de la commune à la plateforme des associations qui sera créée dans le cadre du PCDR (fiche MT-03) ;
- améliorer la coordination entre les services administratifs via par exemple l'organisation de réunions interservices régulières ;
- créer plus d'accès à Internet dans lieux publics (commune, CPAS, ...) ;
- ajouter une page au site internet de la commune regroupant toutes les offres d'emploi locales ou à proximité de la commune, dans tous les secteurs d'activité ;
- dans les maisons de villages, organiser des réunions d'information sur différentes thématiques (énergie, recyclage, petite enfance, etc.) qui touchent les habitants, et ainsi donner la possibilité aux riverains d'exprimer les problèmes rencontrés mais aussi leurs idées, afin de rapprocher la Commune de la population.

2. LOCALISATION DE L'ACTION :

Sans objet.

3. ORIGINE DE LA DEMANDE :

- Consultation villageoise
- Administration communale
- CLDR

4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL

L'action contribue à mettre en oeuvre les défis et les objectifs suivants :

AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages

2.2 Assurer une meilleure coordination et une plus grande visibilité des activités associatives, sportives et culturelles locales et communales

2.3 Améliorer les contacts entre les différents villages et développer une identité Grézienne

AXE N°3 : En 2021, Grez-Doiceau aura trouvé des solutions innovantes et durables pour développer l'économie locale

3.1 Mettre en place des conditions favorables au développement de l'emploi local

AXE N°6 : En 2021, Grez-Doiceau aura développé une meilleure communication entre les citoyens et la commune

6.1 Augmenter la diffusion d'information de la commune vers le citoyen et vice-versa

6.2 Structurer et coordonner les différents vecteurs de communication (sites internet, bulletin communal,...)

5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :

Cette fiche est à mettre en lien avec :

CT-01 : Aménager une maison rurale à Grez

CT-04 : Donner forme au projet de pôle de « diversification agricole »

CT-05 : Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau

CT-06 : Aménager la maison de village de Gottechain

MT-03 : Créer une plateforme des associations

MT-04 : Organiser un salon des associations et artisans

MT-05 : Répondre aux besoins en terme d'accueil de la petite enfance

MT-06 : Elargir le rôle du Service Logement et mettre en place une régie foncière

MT-07 : Créer des structures d'accueil pour le télétravail

MT-08 : Aménager un hall relais agricole couplé à un comptoir de produits locaux

MT-09 : Mettre en place une unité de biométhanisation

LT-02 : Mettre en place un système de vélo-bus

LT-03 : Réflexion sur l'organisation de jeux intervillages

LT-05 : Créer un ouvrage touristique en trois langues

LT-06 : Mettre à disposition des touristes des vélos (et GPS)

LT-10 : Créer un atelier rural

LT-14 : Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique

LT-15 : Créer une maison de l'environnement

LT-24 : Aménager une maison de village dans la ZACC de Gastuche

LT-23 : Aménager une maison de village à Pécrot

6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
(2012-2014)	(2015-2018)	(2018-2022)

7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE) POUVANT ETRE IDENTIFIES A CE STADE :

Associations locales

CPAS

Union des Villes et Communes de Wallonie

IBW (Intercommunale du Brabant Wallon)

Police locale (zone de police des Ardennes Brabançonnes)

AIS (Agence Immobilière Sociale)

ALE (Agence Locale pour l'Emploi)

Communes voisines

8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L ?

Environnement	
Social	Echange d'informations, de sentiments, d'idées Sentiment d'identité Amélioration de la communication avec les plus isolés
Économique	Facilité d'accès à Internet pour toute la population Promotion de l'emploi local
Culturel	